



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/16

Reçu en Préfecture le : 31/03/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 29 mars 2016
D-2016/107

Aujourd'hui 29 mars 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Vincent FELTESSE

Contrat local de Santé de Bordeaux. Bilan intermédiaire et perspectives. Adoption.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et l'Agence régionale de Santé Aquitaine ont signé le 10 décembre 2013 l'accord cadre du Contrat local de Santé s'engageant avec 7 autres partenaires (Centre communal d'action sociale de Bordeaux, Préfecture de Gironde, Conseil départemental de Gironde, Caisse primaire d'Assurance Maladie de la Gironde, Rectorat de l'Académie de Bordeaux, Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail d'Aquitaine,).

Cet accord définissait 6 axes d'intervention stratégiques dans le but de réduire les inégalités de santé :

- Axe 1 : Développer la prévention dédiée aux enfants et soutenir la parentalité
- Axe 2 : Promouvoir le bien vieillir
- Axe 3 : Aller au-devant et accompagner les plus vulnérables
- Axe 4 : Aménager des cadres de vie favorables à la santé
- Axe 5 : Renforcer les réseaux d'acteurs autour des enjeux de santé mentale
- Axe 6 : Animer, évaluer le Contrat local de Santé et produire une expertise et une observation en santé soucieuse des spécificités socio-spatiales.

Le Contrat local de Santé n'est pas l'addition des actions des 9 signataires mais la mise en commun de leurs compétences et de leurs moyens respectifs au service des priorités de santé de notre territoire. Il constitue une réelle plus-value à l'action locale de santé publique et doit permettre la mise en place d'actions concrètes, partenariales et innovantes.

Le Conseil municipal a adopté le 24 novembre 2014 le plan d'actions 2014-2016 du Contrat local de Santé, déclinant ces 6 axes stratégiques en 29 actions et 100 mesures concrètes et jugées prioritaires auxquelles contribuent plus d'une trentaine de partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Ce plan d'actions est un outil évolutif et participatif. Depuis sa signature, la dynamique de projet et la gouvernance du contrat ont permis un suivi, une évaluation et une réorientation de certaines actions, conduisant parfois à l'association de nouveaux partenaires.

Le comité de pilotage du contrat réuni le 4 février 2016 a examiné le document ci-joint présentant le bilan intermédiaire de ce contrat ainsi que les évolutions et nouvelles perspectives proposées par l'ensemble des signataires du CLS.

Je vous propose d'adopter ce document qui constituera l'élément d'évaluation à mi parcours nécessaire dans la perspective de la poursuite de la mise en œuvre du Contrat local de Santé de Bordeaux et de son renouvellement en 2017.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE

Contrat local de SANTÉ Bordeaux

BILAN INTERMEDIAIRE & PERSPECTIVES

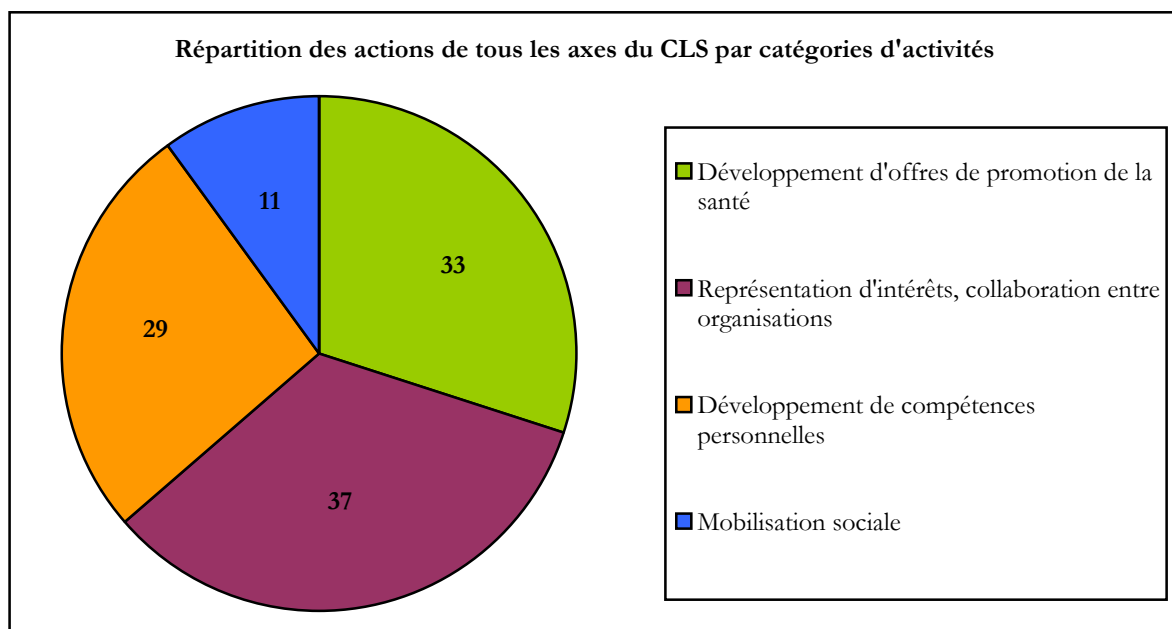
Février 2016

Le Contrat Local de Santé de Bordeaux engage ses huit signataires, depuis 2014, à la mise en œuvre concertée d'une centaine d'actions, pour répondre au mieux aux besoins des territoires.

- ❖ 57 d'entre elles ont déjà été réalisées et continuent d'exister (maintien des actions en place et/ou évolution des objectifs/partenaires)
- ❖ 31 sont en cours de réalisation et les objectifs devraient être atteints en 2016
- ❖ 12 n'ont pas débuté au 31 Décembre 2015 mais se développeront certainement sur l'année 2016

Ces actions concourent à promouvoir la santé des individus de manière globale, en agissant sur l'ensemble des déterminants de la santé, qui sont "les facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations" (OMS, 1999). De fait, ces interventions conjointes sont destinées à agir sur ces déterminants à travers différents leviers :

- ❖ **le développement d'offres de promotion de la santé** : réalisation d'offres et de prestations infrastructurelles de promotion et de prévention de la santé à destination de la population ou des professionnels (développement d'offres de services : l'accroissement d'offres d'activités physiques, la formation d'intervenants relais...)
- ❖ **la collaboration entre organisations** : création de réseaux institutionnels autour d'un intérêt commun (ex : lutte contre l'isolement = partenariat entre les MDSI du Département, le CCAS de la ville et la CARSAT)
- ❖ **le développement de compétences personnelles**, qui vise à informer, à former des individus pour comprendre ce qu'est la santé, et comment, de façon autonome il est possible de l'influencer de manière positive (réalisation d'un programme d'activité physique adapté au quotidien, conseil en alimentation, campagnes d'information sur les risques cardio-vasculaire, etc.)
- ❖ **la mobilisation sociale**, qui agit directement sur les bénéficiaires des actions de promotion de la santé et qui s'appuie sur la responsabilisation des usagers pour agir sur leur état de santé (groupes d'entraide, participation citoyenne, *empowerment*, etc.)



On y retrouve ici une répartition équilibrée entre les trois premiers leviers, qui témoigne d'un partenariat fort et durable.

Développer la prévention dédiée aux enfants et aux jeunes et soutenir la parentalité

Les inégalités sociales de santé apparaissent dès le plus jeune âge. La période périnatale, et plus tard l'adolescence, sont des périodes particulièrement sensibles, et de fragilité potentielle pour les parents et leurs enfants.

La prévention précoce est une priorité de ce contrat afin de prendre en compte le plus tôt possible les difficultés et proposer des accompagnements adaptés aux besoins des familles.

1.1 Médiation santé scolaire

En 2014-2015, le service de santé scolaire de la Ville de Bordeaux a remis 2062 avis aux parents (pour des anomalies ophtalmologiques, dentaires, ORL, pour un surpoids ou pour un bilan orthophonique ou psychologique...). Cependant, les infirmières constatent, après relance, que certaines familles ne consultent pas. Pour ces familles, un accompagnement personnalisé est nécessaire afin de faciliter l'accès aux soins de leur enfant.

Actions phares

Recrutement d'une médiatrice santé

Une puéricultrice du CHU travaille depuis septembre 2015 avec l'équipe de santé scolaire de la Ville sur une mission de médiation vers le soin.

Entre septembre et novembre, une proposition de médiation d'accès aux soins a été faite à une vingtaine de familles pour leurs enfants repérés lors des bilans à 4 puis à 6 ans pour des problématiques non traitées (visuelles, psychologiques, retard de langage, ou bucco-dentaire).

Quasiment tous les parents contactés ont adhéré. La médiatrice rencontre les parents à l'école, au Centre Médico-Scolaire ou directement sur le lieu de soin. Il s'agit d'un accompagnement en santé mais qui concerne aussi les champs social, administratif, éducatif ... , le travail en réseau avec les partenaires est indispensable (MDSI, PRE, associations de médiation interculturelle avec interprétariat...).

La médiation proposée pour un enfant profite souvent à toute la fratrie.

Nombre de médiations santé engagées (entre sept et décembre)	23
Nombre d'enfants bénéficiant de la médiation	39

Accueil des enfants en situation de handicap sur les temps scolaire et périscolaire

Le nombre de PPS est en constante augmentation : + 26% de 2014 à 2015

Expérimentation sur Bordeaux sud du recrutement d'un animateur pour accueillir spécifiquement 3 enfants ayant des troubles du comportement et leur permettre de participer aux activités collectives peri-scolaires.

Nombre de Projets Personnalisés de Scolarisation :	
- en 2014	377
- en 2015	476

➔ Perspectives

- La médiation santé

La puéricultrice médiatrice en santé scolaire a démarré sa mission sur Bordeaux sud, puis l'étend progressivement au secteur de la Bastide et de Bordeaux nord.

Des inquiétudes sur la fragilité financière des associations de médiation interculturelle. Le financement des postes de médiatrices n'est pas assuré après 2016.

- Le handicap

Perspective de sensibilisation des équipes éducatives et d'animation sur l'accueil d'enfants autistes (learning game TSARA du CREAT)

1.2 Festiv'Attitude

Pérenniser le programme *Festiv'Attitude* sur Bordeaux et développer les actions qui visent à prévenir et réduire les risques liés à la suralcoolisation des jeunes.

Afin de suivre de façon objective l'ampleur de ce phénomène et de mieux connaître le profil des jeunes concernés, un projet d'Observatoire est porté par les partenaires du programme. Ces indicateurs permettront d'ajuster les stratégies d'intervention.

➔ Action phare

Maraudes sur l'espace public

Action Soul tram avec Allez les Filles et ANPAA : intervention le jeudi dans le Tram B jusqu'à minuit (prévention) puis à Victoire, Grand Théâtre, St Pierre, les quais ...(réduction des risques) et Action Somm'en bus (jeudi, vendredi et samedi) Victoire (minuit 6h00) et Paludate (minuit 7h00)
Doublement de l'équipe soit 2 équipes de 5 qui interviennent 2 soirs / semaine. Très bon accueil du public.

Un numéro de téléphone d'urgence de l'ANPAA fonctionne entre 22h et 3h du matin.

De plus en plus de médiation, gestion de conflits ... Importance du partenariat Police, Keolis, protection civile, 115, assos d'aide alimentaire ..

Nb de personnes touchées par l'équipe Soul Tram /semaine	2302
Présence hebdomadaire de somm'enbus et nb moyen de jeunes accueillis	3 soirs / semaine 6 pers/soir

➔ Perspectives

Mise en place d'un **Observatoire sur l'hyperalcoolisation** des jeunes à Bordeaux (données des services des urgences, centre 15, ANPAA, Police ...) prévue 1er semestre 2016

Participation au programme national expérimental d'évaluation des dispositifs de prévention de l'hyperalcoolisation (MILDECA et Efus)

Participation au programme national INPES sur la communication auprès des publics festifs

Groupe de travail spécifique Bassins à Flots

Organisation des Assises de la Nuit



Indicateurs sur l'hyperalcoolisation des jeunes	en construction
---	-----------------

1.3 Maison des Adolescents

Favoriser l'accès des jeunes des quartiers à la Maison des Adolescents

➔ Action phare

Réalisation (novembre 2015) d'un film avec des jeunes du Grand Parc. Diffusion prévue dans les quartiers comme support de discussion lors de rencontres avec des adolescents.
Rencontres débats pour des parents d'adolescents à la Benaugue en décembre 2015 et janvier 2016.

Nombre de présentations de la MDA lors des réunion de quartier (ASV, CLIP, établissement...)	2
Nombre de rencontres, débats ... dans les quartiers	2

➔ Perspectives

Rencontre prévue avec tous les animateurs jeunesse de l'ACAQB en janvier.
L'objectif d'être bien repéré par l'entourage immédiat des adolescents est à poursuivre auprès des enseignants.
Perspective de sensibiliser les médecins généralistes et le secteur sportif (formation au CREPS) en 2016.

1.4 Prévention bucco-dentaire

Lors des diagnostics élaborés par les deux Ateliers Santé Ville de Bordeaux, l'état dentaire des enfants et des jeunes est évoqué comme une problématique prioritaire. Les dentistes parlent d'un « état catastrophique de la dentition » lié à une consommation excessive et prolongée d'aliments particulièrement cariogènes, une absence ou un mauvais brossage des dents et un recours tardif aux soins. Les parents, les enfants et les professionnels doivent donc être sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire et le recours aux soins doit être encouragé.

➔ Actions phares

En 2015, une équipe d'étudiants de l'Université de Bordeaux (UFR Odontologie) a été chargée de réaliser dans les écoles maternelles de Benaugue et Bordeaux nord, en plus des animations pédagogiques sur l'hygiène, des examens bucco-dentaires simplifiés auprès des enfants de Petite section. Un avis est remis aux parents. Ces enfants sont revus en Moyenne Section par le service de Santé scolaire.

Nombre de kits bucco-dentaires 3-6 ans distribués lors de l'action pédagogique	3000
Nombre d'enfants de 3 ans examinés	429
Prévalence carieuse :	
Bordeaux nord	20 %
Benaugue	13 %

Maintien par la CPAM33 de l'action de promotion renforcée du dispositif MT dents en CP

Nombre d'écoles concernées	17
----------------------------	----

➔ Perspectives

Poursuite du programme de prévention en crèche, maternelle, élémentaire, collège.
Extension de l'action de dépistage des élèves de petite section sur le secteur de Bordeaux sud.
Définir des indicateurs de santé bucco-dentaire et/ou de recours aux soins qui peuvent être suivis et comparés dans le temps



1.5 Prévention santé parentalité

Sensibiliser enfants, parents et professionnels sur les déterminants de la santé (alimentation, sommeil, environnement, parentalité ...)

➔ Action phare

Extension de l'action "contes et débats" aux 4 secteurs de crèches familiales, en direction des professionnelles et des parents avec prise en charge des enfants pendant les débats (2 groupes de parole distincts pour parents et assistantes maternelles animés par les psychologues). Bonne mobilisation, échanges très riches, partage d'expériences, soutien mutuel.

Nombre de parents participants	60
Nombre d'assistantes maternelles	30

➔ Perspectives

Retours très positifs des participants (90% de satisfaction des parents dans les écoles maternelles), et des enseignants, toujours volontaires et de plus en plus nombreux à se mobiliser.
Thématiques prévues en 2016 dans les écoles maternelles : l'alimentation, les écrans.



1.6 Santé périnatalité

L'information concernant tous les dispositifs d'accompagnement des familles autour de la périnatalité est vaste et peu lisible, tant pour les professionnels qui accompagnent les familles que pour les familles elles-mêmes. Il est nécessaire d'accompagner les professionnels à travailler davantage en réseau.

Cette information est encore moins visible pour les publics les plus éloignés et isolés, souvent mal repérés par les professionnels, en particulier les femmes migrantes en situation de vulnérabilité. Un repérage précoce des difficultés des jeunes mères et/ou femmes enceintes permet un travail préventif sur les dangers associés aux vulnérabilités développées durant la grossesse.

➔ Actions phares

Mise en réseau local de professionnels sur la périnatalité : 4 soirées de quartier organisées en 2015 visant l'interconnaissance et le travail partenarial.

Nombre de professionnels ayant participé aux rencontres	180
---	-----

Réalisation et diffusion du guide "Parents et nouveaux nés - Adresses utiles à Bordeaux / 0-1 an"
Diffusion aux familles bordelaises à l'état civil de Bordeaux et Talence, dans les maternités de Pellegrin, Bordeaux nord et Bagatelle, dans des lieux stratégiques de la petite enfance.
Le guide obtient un vif succès et de nombreux professionnels l'utilisent comme outil d'orientation

Nombre de guides diffusés	1750
---------------------------	------

Création d'un groupe de parole pour femmes enceintes et jeunes mères étrangères. Co-animation par une psychologue de Mana et une sage-femme de PMI, avec des traductrices (langues arabe et anglais)

Nombre de participantes	18
-------------------------	----

➔ Perspectives

Soirées - réseau périnatalité à organiser dans les 4 autres quartiers
Mise à jour 2016 du guide "Parents et nouveaux nés"
Poursuite du groupe de parole avec traductrices

1.7 Vaccination

Le calendrier vaccinal est bien respecté pour la plupart des enfants jusqu'à 6 ans mais est moins satisfaisant à partir de l'adolescence.

➔ Action phare

Expérimentation sur Bordeaux sud d'une incitation à procéder au rappel du DTP à 11 ans et à créer un carnet de vaccination électronique (envoi d'un courrier aux élèves de CM2 avant l'entrée en 6e).

Nombres de courriers envoyés	600
------------------------------	-----

➔ Perspectives

Intervention dans certaines écoles élémentaires volontaires du professeur Sarlangue (CHU) sur les risques infectieux et la vaccination

Promouvoir le bien vieillir

2.1 Prévention séniors

L'enjeu majeur est de mettre en place, le plus en amont possible, des actions favorisant le vieillissement en bonne santé de la population (prévention des chutes, de maladies chroniques, de leur aggravation). De nombreuses actions portant sur la prévention de la perte d'autonomie sont conduites par les partenaires du Contrat Local de Santé sur le territoire de Bordeaux. L'objectif sera de favoriser l'accès aux actions de prévention proposées par les organismes et intervenants sur le secteur de Bordeaux, tout en favorisant la coordination et le développement de ces actions

➔ Actions phares

- En 2015 : bonne répartition par quartier des 41 actions de prévention (17 ateliers de prévention et 24 informations/sensibilisation) animées par l'ASEPT
- Des actions expérimentales à l'attention des seniors par les caisses de retraite : accompagnement individuel par un coach sportif de 24 seniors pour retrouver une activité à l'extérieur, une pièce de théâtre de sensibilisation à la prévention du bien vieillir « Vieillir c'est vivre » pour 1000 seniors bordelais et métropolitains, programme « la santé en mouvement » du CRCAS pour une reprise de l'activité physique.

Nombre d'actions de prévention ASEPT	
- prévues	46
- réalisées	41

➔ Perspectives

Faire connaître

- Une information régulière sur l'actualité et les actions de prévention sur [www. autonomieseniors-bordeaux.fr](http://www.autonomieseniors-bordeaux.fr)
- Sensibilisation et communication auprès des professionnels du social, médico-social et sanitaire sur les actions de prévention du bien vieillir.

Carsat Bordeaux, MSA, RSI, Domisiel, Siel Bleu

Programme d'activités physiques adaptées à domicile



Vous souhaitez bénéficier d'un programme de stimulation de l'activité physique.

Retrouvez vite confiance et autonomie !
La Carsat, la MSA, le RSI et leur partenaire santé Domisiel, vous proposent, dans le cadre d'une expérimentation, de participer à des séances gratuites d'activités physiques adaptées à vous et à votre domicile.

En seulement 12 séances d'activités physiques adaptées, retrouvez confiance et autonomie, à votre domicile.

2.2 Lutte contre l'isolement

La mission de lutte contre la solitude et l'isolement des personnes âgées est portée au niveau local et renforcée grâce au développement d'initiatives innovantes (actions voisins relais par exemple l'été). Cependant il persiste des zones blanches, accrues par l'évolution démographique des seniors dans certains quartiers. Le rôle de la famille est de plus en plus interrogé, il est progressivement substitué par des initiatives innovantes de solidarité organique (entraide des pairs, service d'aide à domicile, bénévolat...). Sous le label MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Agés), des bénévoles, des associations et des institutions se mobilisent ensemble et dans un seul mouvement avec le soutien des pouvoirs publics pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées, une démarche exemplaire et collaborative d'intérêt général.

➔ Actions phares

- Au sein de la Plateforme Autonomie Seniors, depuis juin 2015, une coordinatrice de la lutte contre l'isolement rencontre les personnes isolées ou souffrant de solitude et leur propose des appels ou des visites de convivialité.
- Un registre nominatif canicule permet d'identifier les personnes les plus isolées.
- Un réseau d'associations mobilisé autour de l'action Voisins Relais – été 2015 : conférence Saint Vincent de Paul, Petits Frères des Pauvres, Relais Malakoff Méderic, France Bénévolat, Fait's de cœur, Centre ressources Grand Bon Pasteur.

Nombre de personnes âgées recensées isolées	1612
	dont :
Dont: - peu isolées	632
- isolées	318
- très isolées	130
- sans degré d'isolement	632
Nombre de mise en relation entre un bénévole ou un jeune en service civique et une personne âgée :	156
- Avec un jeune	91
- Avec un bénévole	65

➔ Perspectives

- Intensifier tout au long de l'année des actions de lutte contre l'isolement auprès des plus isolées (30% du registre) avec les associations partenaires,
- Dynamiser le réseau MONALISA sur Bordeaux (le CCAS de Bordeaux a été labellisé fin 2015).

2.3 Protection juridique

Les professionnels du territoire, notamment en milieu hospitalier, ont fait part de difficultés importantes dans l'accompagnement de situations urgentes pour lesquelles l'état de santé de la personne âgée s'est dégradé très rapidement. La prise en charge de ces situations en vue d'une sortie d'hospitalisation nécessite souvent une mise sous protection des personnes. Se pose alors le problème des délais de mise en œuvre de ces mesures. Pourtant, des dispositifs facilitant existent ; le mandat de protection future permet à une personne de désigner à l'avance la ou les personnes (mandataires) qu'elle souhaite voir être chargées de veiller sur sa personne et/ou sur tout ou partie de son patrimoine, pour le jour où elle ne serait plus en état, physique ou mental, de le faire seule. Il est nécessaire de faire connaître ce dispositif et d'accélérer la mise en place de mesures de protections juridiques.

➔ Action phare

- Rencontre entre les institutions (Ville, CHU, ARS, Département), le Tribunal de Grande Instance et le Tribunal d'Instance afin de déterminer une procédure de traitement des situations prioritaires
- Lancement de la procédure de traitement des situations prioritaires sur Bordeaux, des premiers retours très positifs avec des délais raccourcis,
- Lancement d'une enquête auprès des partenaires sur les demandes de protection judiciaire au cours de l'année 2015.

➔ Perspectives

- Bilan, ajustement et généralisation de la procédure de traitement des situations prioritaires entre les institutions, le TI et le TGI
- Plaquette de communication sur les mesures de protection juridique et les alternatives en matière d'aides administratives

2.4 Aide aux aidants

Les aidants familiaux jouent un rôle essentiel auprès de leurs proches âgés en perte d'autonomie. Ils sont impliqués quotidiennement et peuvent être confrontés à des situations difficiles et d'épuisement. Ils expriment souvent le besoin de mieux connaître les dispositifs d'information, de soutien et d'accompagnement. Plusieurs structures mènent des actions pour les aidants mais ces dernières manquent de lisibilité et de coordination. Par ailleurs des disparités existent sur le territoire de Bordeaux. De plus, des solutions de répit ne sont pas utilisées du fait de difficultés de transport.

→ Actions phares

- Rencontre des partenaires institutionnels et associatifs sous le pilotage du Département,
- Clarification des actions d'aide aux aidants sous des thématiques partagés : Actions individuelles, Actions collectives, Solutions de répit

→ Perspectives

- Coordination de ces dispositifs par le Département par deux réunions annuelles sur Bordeaux
- Mise à jour régulière de l'offre d'aide aux aidants sur le site internet : www.autonomieseniors-bordeaux.fr
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels sur les transports vers les solutions de répits,
- Forum Aide aux Aidants organisé par AGIRC ARRCO le 17 mai
- Elargissement des activités au sein des 3 Ateliers Seniors de la Ville de Bordeaux aux aidants en partenariat avec les associations qui œuvrent dans ce sens.

2.5 Développement du guichet intégré

L'offre de services sur les territoires est méconnue par les professionnels. Un réel cloisonnement entre le sanitaire, le médico-social et le social est constaté par les professionnels conduisant à des ruptures dans la prise en charge de l'usager ainsi qu'à des redondances dans les évaluations des besoins des personnes. Aussi, il existe une vraie demande de développement d'un mode d'organisation partagée entre tous les partenaires chargés de l'information, de l'orientation de la population et de la coordination sur le territoire pour l'ensemble des problématiques liées au vieillissement.

→ Actions phares

- Poursuite de l'intégration continue de 50 partenaires sensibilisés aux thématiques :
 - o Logement – habitat adapté au vieillissement
 - o Parcours de soin psychiatrique de la personne âgée
 - o Mobilité transport personnes âgées
 - o PAERPA
- et sur chacun des 8 quartiers de Bordeaux, information et échanges avec les professionnels du secteur libéral sur les dispositifs du PAERPA
- Déploiement du système d'information partagé et sécurisé PAACO

Nombre d'utilisateurs du site internet	3500
Nombre d'utilisateur PAACO- PAERPA	210

➔ Perspectives

Faire connaître....

- Intensification de la communication sur le site www.autonomieseniors-bordeaux.fr avec mise en place d'une enquête de satisfaction.

Professionnalisation et valorisation des métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées :

- Déploiement des journées de sensibilisation pour les agents d'accueil et autres professionnels :
 - l'analyse de la demande,
 - la fragilité et les troubles cognitifs des personnes âgées
 - Le parcours de santé et la coordination

2.6 Prévention et dépistages des troubles bucco-dentaires, visuels et auditifs en EHPAD et EHPA

➔ Action phare

Mise en place de la télé médecine au sein des 17 EHPAD de Bordeaux avec le CHU de Bordeaux : plaies et escarres, santé mentale, dermatologie

Au 31 décembre 2015, le nombre de téléconsultations en EHPAD sur la ville de Bordeaux est de 8 sur 10 établissements qui disposent du matériel installé.

2 Ehpads auront le matériel en Mars 2016 et 4 sont en cours de solutions.

Nombre de téléconsultations effectives	8
Nombre d'EHPAD disposant du matériel e télé médecine	10

➔ Perspectives

- Etudes – diagnostics des troubles bucco-dentaires, visuels et auditifs en Résidences Clubs (EHPA) gérées par la Ville de Bordeaux
- Relance auprès des EHPAD (médecins coordinateurs et médecins traitant) sur l'intérêt de l'utilisation des téléconsultations.

Aller au-devant et accompagner les plus vulnérables vers la santé

3.1 Accès aux droits

Depuis 2010, la Ville approche de manière globale ce sujet en travaillant sur les différents déterminants de l'accès aux droits et aux soins (information, formation des professionnels, aide à la constitution de dossiers, ouverture de droit facilitée, offre de services, aides exceptionnelles...). Condition essentielle pour prévenir le défaut ou la rupture de soins des publics vulnérables, les actions qui visent à favoriser l'accès aux droits en matière de santé s'inscrivent dans un engagement fort des institutions dans la lutte contre le non-recours. Elles trouvent naturellement leur place dans le Contrat Local de Santé, constituant une opportunité de développement, de consolidation et de promotion des dispositifs mis en place. Il s'agira bien de construire des réponses innovantes tout en s'appuyant sur le réseau de partenaires institutionnels existant, sur le dispositif Atelier Santé Ville, sur les associations de médiation sanitaire... Un des enjeux de cette action sera notamment de mieux coordonner et organiser l'offre de service à destination des habitants mais également les mesures de sensibilisation et de formation des partenaires.

➔ Actions phares

Le partenariat conclu entre la CPAM 33 et le CCAS de Bordeaux visant à expérimenter un service d'aide à la complétude des dossiers de prestations santé est entré dans sa 3^e année. Il doit permettre de favoriser l'accès aux droits et aux soins pour les personnes qui rencontrent des freins liés à la complexité des démarches à accomplir. Il repose sur une formation continue des agents du CCAS et sur un protocole privilégié de transmission des dossiers. Le bilan doit en évaluer l'efficacité et la pertinence avant d'envisager la pérennisation.

Cette action, qui contribue à la lutte contre le phénomène de non-recours aux droits, massif en matière de santé, s'inscrit dans une complémentarité avec celle relative à l'aide à l'accès à la mutuelle, pour une effectivité des droits mais aussi des soins.

Nombre de dossiers instruits et transmis (au 31/12 2016) :	
dossiers CMU	32
dossiers CMU-C	117
dossiers AME	48
dossiers ACS	23

➔ Perspectives

Il s'agit, dès lors que l'évaluation quantitative et surtout qualitative aura été menée, d'élaborer avec le réseau de partenaires, en premier lieu desquels la CPAM 33, les modalités de consolidation de cette offre de service. S'il apparaît que pour les personnes prises en charge dans ce cadre, l'intervention du CCAS aura été décisive, une généralisation à un public plus large reposera nécessairement sur l'affectation de moyens humains dont il conviendra de trouver le financement adapté.



3.2 Offre alimentaire

Si la question de l'urgence alimentaire ne se pose pas en tant que telle sur un plan vital grâce aux différentes initiatives notamment caritatives de distribution de denrées ou de repas, elle s'avère insuffisante, souvent inadaptée, mal articulée avec la problématique connexe de l'hébergement, trop détachée d'une réelle prise en compte de la dimension nutritionnelle et de son impact en terme de santé.

La lutte contre l'insécurité alimentaire visant un accès garanti et adéquat à des aliments sains et nutritifs semble ainsi devoir être mieux intégrée et être considérée comme un objectif indissociable d'actions touchant à d'autres domaines (hébergement, scolarité, sport...).

➔ Actions phares

La création de lieux de préparation de repas à des familles logées dans des conditions ne leur permettant pas de cuisiner répond à un réel besoin d'accès à une alimentation saine et équilibrée pour un public en situation très précaire.

Durant l'année 2015, le CCAS en partenariat avec le 115, la banque Alimentaire et des structures d'accueil possédant des cuisines collectives non utilisées à plein temps a expérimenté l'accueil de familles pour leur permettre de préparer des repas.

Cette expérimentation confirme le besoin et son impact positif du point de vue des familles et des structures d'accueil. Les effets sont notables sur la capacité des personnes à s'emparer d'une offre de mieux être alimentaire et sur les effets indirects en termes de lien social.

Nombre de structures impliquées sur la phase d'expérimentation	4
Nombre de familles accueillies	20

➔ Perspectives

L'expérimentation développée en 2015 a vocation à se développer sous une labellisation de l'action nommée « Relais Popote ». Les structures partenaires plus nombreuses en 2016 vont permettre d'envisager l'accueil d'un plus grand nombre de familles. L'affectation par le CCAS début 2016 de quatre volontaires du service civique d'Unis-Cité conforte la mise en route du dispositif. L'équipe est notamment chargée de soutenir les structures partenaires en prenant part à l'accueil des personnes et à l'animation des relais.

Par ailleurs un financement dans le cadre d'un appel à projet du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé soutient l'action et permet d'envisager un poste de coordination qui donnera une dimension plus globale de responsabilité alimentaire en associant des dons de nourriture venant de divers organismes.



3.3 Repérage et prise en charge des personnes vulnérables

Les situations des personnes en grande vulnérabilité sur l'espace public ou en difficultés dans l'occupation de leur logement (comportement, incurie...) aboutissent fréquemment à un traitement par les services d'urgence sanitaire et sociaux sur des moments de crise en l'absence de règlement des difficultés en amont. Il s'avère pourtant que les personnes concernées sont souvent déjà connues par un ensemble de services dont les propositions d'intervention ne parviennent pas à s'articuler et à constituer une réponse globale à des comportements atypiques et à problématiques au croisement de la santé et du social. La prise en charge de ces situations peut être considérablement améliorée par une prise en compte inconditionnelle des signalements et des alertes venant de tout acteur concerné par la grande précarité (social, santé, services en charge de la sécurité et de la tranquillité publiques, riverains, professionnels des soins à la personne...) , par une pratique systématique de contact volontaire avec les personnes en allant au-devant d'elles sur leur lieu de vie (espace public, squat, domicile...), par une dynamique forte de travail en lien et en coordination avec l'ensemble des ressources territoriales.

Action phare

Elaboration d'un projet de Plateforme Santé Vulnérabilité dans l'objectif de développer une dynamique opérationnelle de repérages et de prise en compte psycho-médico-sociales des situations complexes.

L'action qui doit s'appuyer sur les initiatives déjà existantes vise à développer ces pratiques, les promouvoir, repérer leurs limites et proposer de nouvelles formes de travail entre professionnels de la santé et du social pour aboutir à des résolutions de situations complexes adaptées, coordonnées et innovantes.

Durant l'année 2015, la plateforme s'est constituée sur la base d'un poste de coordination et de psychologue à mi temps.

Des temps de travail entre professionnels des différents domaines impliqués (hôpital, PASS, secteur psychiatrique, structures sociales et médico-sociales, secteur libéral...) ont déjà permis de valider des procédures et des critères partagés permettant de donner un caractère opérationnel à la Plateforme.

La concertation engagée avec les différents partenaires souligne la nécessité pour la plateforme de se doter d'un outil d'information et de communication susceptibles de garantir son rôle pivot entre professionnels de la santé et du social dans le respect du droit des usagers / patients.

Nombre de signalements entre juillet et décembre 2015 :	50
File active au 31.12.2015 :	25 situations

Perspectives

Développement de l'activité de la Plateforme en direction des partenaires qui la sollicite sur des situations complexes. Prise en compte des signalements en provenance d'acteurs divers en vue du traitement dans un format pluridisciplinaire.

Création d'une instance spécifique d'élaboration de prises en charges coordonnées santé – social.

Veille et évaluation des phénomènes de grande vulnérabilité et meilleur connaissance des impacts d'action croisées sur le plan sanitaire et social.

3.4 Accès à la prévention et au dépistage

Favoriser l'accès à la prévention primaire et secondaire des publics les plus en difficultés en s'appuyant notamment sur les acteurs de quartiers.

➔ Action phare

Organisation d'une journée de sensibilisation au dépistage du cancer du sein à l'attention des habitantes des quartiers prioritaires mobilisées par les médiateurs du GIP Bordeaux Métropole Médiation. Projection de films sur le caractère universel et multiculturel de la prévention du cancer du sein, Information sur le dépistage organisé par l'AGIDECA et échanges avec un radiologue. Goûter rose. La plupart des femmes avaient déjà eu recours au dépistage, mais certaines ne connaissaient pas l'action Octobre rose. L'absence d'interprètes en langue arabe et turc a été regrettée.

Nombre de participants	30
------------------------	----



➔ Perspectives

Développer une action nouvelle de sensibilisation par les pairs à la réduction des risques sanitaires auprès des usagers de seringues et drogues

3.5 Manger bouger sur les quartiers

Développer des actions de promotion de l'activité physique et sportive et d'une alimentation favorable à la santé sur les quartiers prioritaires, pour prévenir les risques de pathologies liées à la sédentarité, ou le diabète de type 2 (de plus en plus marquant chez les adolescents issus des quartiers prioritaires), en s'appuyant sur les réseaux de partenaires locaux des Ateliers Santé Ville (centres d'animation et de loisirs, clubs sportif, médecine scolaire, équipes éducatives...)

➔ Actions phares

Organisation d'une manifestation sur le quartier prioritaire de la Benauges, dans le cadre de l'atelier santé ville : "Bouge ta santé" Mise en réseau des acteurs du quartier (clubs sportifs, écoles, centre médico-scolaire, associations de prévention, centres d'animation, bailleurs...) pour promouvoir l'activité physique et l'équilibre alimentaire auprès des enfants et des adolescents. Une manifestation similaire a lieu également sur le quartier du Grand-Parc ("Grand Parcours santé Sport). Elle permet aux acteurs de se rencontrer, de partager sur l'état de santé des habitants et de proposer des ateliers de prévention et de promotion de la santé.

Nombre de participants	+ de 300
Nombres de partenaires investis	50



➔ Perspectives

Mise en place d'un atelier "manger malin" à destination des parents dans le cadre du projet de l'école ouverte de Labarde (école ouverte aux parents pendant le temps scolaire à travers différents ateliers : santé, Alpha/FLE, informatiques, jardins pédagogiques, café des parents).

Aménager des cadres de vie favorables à la santé

4.1 Bruit et aménagement urbain

Les problématiques « Bruit » sont nombreuses et variées lors de la conception et la mise en œuvre des grands projets d'aménagement urbain. Or, celles-ci restent encore insuffisamment appréhendées de manière préventive et globale malgré leur impact important sur la qualité de vie des futurs résidents et riverains (1/3 des Français citent le bruit perçu à leur domicile comme 1^{ère} source de nuisance. *Enquête TNS. SOFFRES 2010*). Il est apparu nécessaire de sensibiliser les aménageurs et les professionnels du bâtiment.

➔ Actions phares

- Intervention du Service Hygiène et Santé de la ville au colloque organisé à Bordeaux par le GIAC (Groupement des Ingénieurs Acousticiens), à destination des promoteurs, Maitres d'œuvre et d'Ouvrage Girondins.
- Sensibilisation spécifique des acteurs du projet des « bassins à flots ».
- Conférence auprès des étudiants de l'Ecole d'Architecture et du Paysage de Bordeaux.
- Rédaction et application d'un cahier des charges contraignant en matière de chantiers bruyants (notice acoustique imposée lors de travaux nocturnes, prévisions des niveaux émis, précautions et aménagements mis en œuvre, observatoire du bruit, information des riverains...)

Nbe de professionnels formés	180
Cahier des charges chantiers bruyants	réalisé

➔ Perspectives

- Pérenniser ces actions de sensibilisation (auprès de l'école d'architecture ...)
- Rédiger un document synthétique à l'usage des aménageurs



4.2 Prévention des risques auditifs

Les troubles de l'audition représentent une source de handicap personnel, social importants et de dégradation de la qualité de vie. Leur origine est liée à l'âge, au patrimoine génétique individuel ou aux maladies mais aussi à l'exposition régulière ou ponctuelle à des niveaux sonores élevés.

Or les adultes sont souvent insuffisamment informés sur les moyens de protéger leur capital auditif et les possibilités d'améliorer leur perception sonore lorsqu'elle s'avère dégradée. Chez les jeunes enfants, dès leur plus jeune âge, la qualité de leur apprentissage scolaire et de leur développement est également dépendante d'une bonne audition et de locaux adaptés.

La Maison Eco Citoyenne a représenté en 2015 un lieu ressource pour y aborder ce sujet et sensibiliser le plus grand nombre.

➔ Actions phares

- Semaine de l'audition organisée à la MEC en mars 2015, autour de la Journée Nationale de l'Audition : exposition (décibels en tête), ateliers et spectacles grand public, collégiens et lycéens; journée d'animation auprès des scolaires élémentaires avec la Mutualité Française, Rock-school-Barbey, AROEVEN, CIDB ... (Voir la vidéo [http://www.santeenvironnement-aquitaine.fr/bruits/video-journee-nationale-de-laudition-a-la-ville-de-bordeaux/ /](http://www.santeenvironnement-aquitaine.fr/bruits/video-journee-nationale-de-laudition-a-la-ville-de-bordeaux/))
- Sessions de formation à destination des enseignants élémentaires et de leurs élèves proposées durant l'année (AROEVEN et CIDB)

Nbe d'élèves sensibilisés	850
Nbe de personnes grand public	400

➔ Perspectives

- Poursuite en 2016 des actions de sensibilisation à destination des élèves bordelais compte tenu du succès obtenu en 2015. Une fiche spécifique a ainsi été rédigée et intégrée à la convention éducative Ville/ Education Nationale afin de pérenniser cette action de prévention des risques auditifs auprès des enseignants des écoles élémentaires (intervenant AROEVEN).

4.3 Prévention air intérieur

Plusieurs constats ont amené à prioriser cette action : recrudescence de l'asthme, augmentation des signalements concernant la présence de moisissures dans les établissements de petite enfance, évolution de la réglementation, sensibilisation insuffisante à la thématique « air intérieur et santé ».

➔ Action phare

Sensibiliser les professionnels de la petite enfance à la qualité de l'air intérieur (crèches municipales et crèches du CHU) : action menée par le pavillon de la mutualité française

18 sessions / 29	108 personnes
1 session CHU	60 personnes

➔ Perspectives

- Finaliser les sessions de sensibilisation en remotivant les structures pour avoir un groupe d'au moins 5 personnes à chaque session
- A valider : une enquête sur l'évolution des pratiques professionnelles dans les établissements concernés (avant/après sensibilisation)
- Sélection de trois établissements pour réaliser un diagnostic sur les moisissures et assurer le transfert de compétence au SCHS
- Extension des actions de sensibilisation aux crèches familiales (assistantes maternelles)



4.4 Habitat indigne

La ville de Bordeaux est fortement engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et le mal logement (OPAH RU, HIM, PIG, PNRQAD, expérimentation vivre dans un logement décent Marne-Yser, participation du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et le mal logement...). La lutte contre l'habitat indigne nécessite un partenariat efficace pour traiter dans sa globalité la situation des personnes concernées (aspects sociaux, financiers, environnementaux, sanitaires, etc.). Il y a lieu de simplifier le parcours du locataire afin de faciliter son recours aux services compétents.

➔ Action phare

Travail partenarial engagé (ville de Bordeaux, CCAS, IREPS, ARS) pour l'élaboration d'un guide type « mon habitat, ma santé », une première version pourrait être disponible fin 2016

➔ Perspectives

-Evaluation d'une première version du guide avec les habitants du quartier de La Benauges
-Expérimentation d'ateliers "Mon habitat promoteur de santé" animés par l'IREPS.

4.5 Prévention risques infectieux et vecteurs

Bordeaux comme d'autres grandes villes voit évoluer spécifiquement ses paramètres d'urbanisme (îlot de fraîcheur, canaux, murs végétaux, potagers urbains etc.) et de santé publique avec la présence de nouveaux vecteurs comme *Aedes albopictus* pour le Chikungunya et la Dengue. Il apparaît intéressant de mettre en place une veille sur l'émergence de certains risques infectieux liés au changement climatique, l'habitat urbain, aux déplacements de personnes.

➔ Perspectives

Groupe de travail pluridisciplinaire à constituer



Renforcer les réseaux d'acteurs autour des enjeux de la santé mentale

5.1 Harmonisation des GCLSM (Groupes de Coordination Locale en Santé Mentale)

L'augmentation de la prévalence des troubles mentaux, leur complexification et une demande de soin grandissante est un des défis auxquels la psychiatrie doit faire face. La prise en charge et l'accompagnement des personnes touchées par cette problématique sont complexes. Les professionnels du territoire bordelais ont exprimé un besoin de soutien et de coordination dans l'accompagnement des populations en souffrance psychosociale. Et en particulier, c'est l'instauration d'une relation de confiance avec les populations vivant en logement autonome qui apparaît problématique. Les situations complexes sont le plus souvent repérées par les professionnels dans l'urgence. Certains Centres Médico-Psychologiques(CMP) de Bordeaux ont mis en place des Groupes de Coordination locale en Santé Mentale(GCLSM). Les professionnels concernés du territoire s'y rencontrent et analysent certaines situations dans une démarche partagée avec l'avis d'un psychiatre.

Il a été décidé de valoriser, généraliser, harmoniser et d'évaluer ces pratiques sur l'ensemble des CMP de Bordeaux.

➔ Actions phares

Les groupes de coordination locale en santé mentale (GCLSM) ont été mis en place dans les 4 CMP sectorisés rattachés aux centres hospitaliers de Charles Perrens (Centre, Nord) et de Cadillac (Gare, Bastide) avec un cadre de fonctionnement harmonisé. Ce sont des instances pluri professionnelles qui fonctionnent sous la responsabilité du psychiatre chef du CMP et qui permettent d'analyser une situation avec l'avis des professionnels de la psychiatrie.

Un règlement de fonctionnement et une charte de fonctionnement pour les partenaires associés ont été établis dans un objectif déontologique de respect des droits des usagers (respect de la confidentialité).

Ces supports sont identifiés au titre du CLS de Bordeaux.

Un suivi de l'activité des GCLSM est en place (indicateurs quantitatifs, origine des demandes par exemple)

➔ Perspectives

Assurer un fonctionnement régulier de cette instance
Généralisation aux CMP de Bordeaux Métropole (en cours)
Etablir un rapport d'activité type
Faire connaître les GCLSM

5.2 Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

L'élaboration du Contrat Local de Santé a été l'occasion de réaffirmer la nécessité de réinstaller un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à Bordeaux. Le CLSM était porté par l'Etat DDASS de 2005 à 2007. Plusieurs partenaires soulignent l'importance de redonner un espace d'identification des problématiques de santé mentale, de concertation et de réflexion sur les solutions à mettre en œuvre (information, coordination, prévention des situations de crise...). Différentes problématiques pourraient y être abordées : la question du transport des malades mentaux, l'intervention au domicile, le logement pour les personnes atteintes de troubles mentaux ou handicapées psychiques, les limites du rattachement du secteur de la psychiatrie à deux centres hospitaliers différents. Rappelons que les CLSM ne sont pas des instances obligatoires et hiérarchiques mais un outil opérationnel de démocratie participative pour la citoyenneté et l'autonomie des usagers qui y sont représentés. L'implication de la collectivité locale dans le pilotage est un élément essentiel de sa réussite.

Le Haut Conseil de la Santé Publique préconisait déjà en octobre 2011 de mieux intégrer la psychiatrie et la santé mentale dans la cité (principe n°4) « les CLSM ont fait leur preuve pour la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (professionnels, institutions, élus, usagers). Leur développement doit être soutenu ». La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 consacre leur importance.

➔ Actions phares

Afin de mieux connaître le rôle et les missions des CLSM ainsi que les expériences en cours, l'ARS a organisé deux rencontres avec le directeur et la chargée de mission du centre collaborateur de l'OMS en santé mentale rattaché à l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Lille. Ces rencontres ont associé d'une part les membres du groupe de travail du CLS Bordeaux/ volet santé mentale et d'autre part les professionnels de santé, les acteurs de santé mentale, les usagers, via les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) et leurs représentants.

➔ Perspectives

Installer un Conseil Local de Santé Mentale, selon l'appel à candidature qui sera lancé par l'ARS au cours du 1er trimestre 2016.avec un portage conjoint entre la et (les) collectivité(s) locale(s) et les établissements de santé référents de secteur en charge de la santé mentale.

5.3 Prévention du risque suicidaire

Le suicide constitue un réel problème de santé publique, tant par les pertes en vies humaines qu'il provoque, que par les problèmes psychologiques et sociaux dont il témoigne.

Même si le nombre de suicide en Gironde est plus élevé sur les territoires ruraux (Libournais, Nord Gironde et Médoc) qu'en ville, avec un taux de suicide par habitant 2 fois plus élevé (16 décès par suicide pour 100 000 habitants sur Lesparre-Médoc contre 8 sur l'arrondissement de Bordeaux), il n'en reste pas moins que 50% des suicides en Gironde ont lieu sur le territoire bordelais et qu'il est important d'intervenir. Les situations de détresses peuvent être liées à des contextes socio-économiques et/ou affectifs, d'isolement. Une méconnaissance de certains dispositifs et des comportements adaptés, ont conduit les acteurs de terrains à exprimer une demande d'actions sur la gestion du risque suicidaire.

➔ Action phare

2 sessions de formation de professionnels "Faire face à la crise suicidaire" organisées par l'association Rénovation

Nb de professionnels formés en 2015	27
-------------------------------------	----

➔ Perspectives

Nouvelle session de formation - avril 2016

Animer le CLS et produire une expertise et une observation en santé soucieuse des spécificités socio-spatiales

6.1 Coordination du CLS et animation territoriale et participation

Organiser la coordination du CLS et l'animation territoriale pour assurer la mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé.

➔ Actions phares

Différentes instances de travail et de décision permettent un suivi et une évaluation permanente des différents dispositifs, afin de réajuster au mieux les actions aux priorités et aux enjeux locaux.

Nb de cotech/axe	3
Nb Equipes projet	3
Nb Copil	2

➔ Perspectives

Au cours de l'année 2015, les deux Ateliers Santé Ville (Lac et Bastide) ont tout deux bénéficié de l'actualisation du diagnostic de territoire afin de réajuster les priorités de santé.

La place des habitants dans la construction des projets sera un enjeu fort pour les années 2016 et 2017, ainsi que le renforcement des actions sur l'accès aux droits et aux soins.

Pour développer davantage de moyens sur les quartiers prioritaires en dehors des Ateliers Santé Ville, le quartier de Bacalan expérimentera en 2016 la mise en place d'ateliers participatifs autour de la santé, coordonnés par l'AFL (association locale) en partenariat avec d'autres associations de quartier. Une formation/acculturation des habitants aux questions de santé sera nécessaire dans un premier temps. Des habitants ont déjà été mobilisés, une dizaine de personnes sont intéressées par ce projet. La mise en lien avec le futur Conseil Citoyen du quartier sera à prévoir.

6.2 "Communication santé"

Développer des outils de communication autour du Contrat Local de Santé et des grandes campagnes régionales de santé publique

➔ Actions phares

Relai des campagnes de santé publique :

- "Vaccination où en êtes-vous ?"
- Semaine nationale Fraîch'attitude
- Octobre Rose sur le dépistage organisé du cancer du sein
- "AVC, AGISSEZ !"
- Communication sur les actions : Facebook Bordeaux Solidaire

➔ Perspectives

Mise à jour des informations du CLS sur les outils numériques (sites internet, facebook, etc.)

6.3 Observation santé

Développer une démarche d'observation locale en santé

→ Actions phares

Diagnostic de territoire sur les deux quartiers ASV à travers différents indicateurs de santé.
Diagnostic en marchant sur tous les quartiers à travers le Pacte de Cohésion Sociale

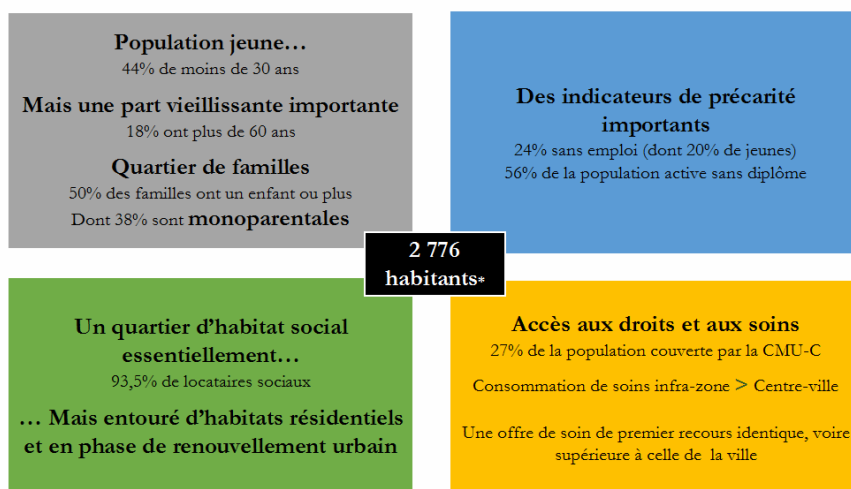
Restitution synthétique du diagnostic - Lac

L'ATELIER
Santé Ville
LAC



Restitution synthétique du diagnostic - Bastide

L'ATELIER
Santé Ville
LA BASTIDE



→ Perspectives

Suivi et analyse des données de santé scolaire par l'INSERM/Université de Bordeaux, à travers un projet d'étude sur les déterminants de santé des enfants scolarisés à Bordeaux